



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

porte-avions Clemenceau

Question écrite n° 68168

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur le désamiantage du porte-avions Clemenceau. Le projet de désamiantage en Inde pose le problème des conditions dans lesquelles travaillent les ouvriers sur place dans la baie d'Alang. Or, selon le toxicologue Henri Pézerat, plusieurs dizaines de milliers de travailleurs sont occupés à cette tâche dans des conditions de travail indignes de notre époque et des dangers que recèle l'amiante. Il lui demande donc si elle entend maintenir ce projet, au mépris des populations locales, ou bien si elle entend faire ce travail en France même.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68168

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6184